Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 15

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vent. Le maître doit insister aussi sur les expressions incorrectes, les tournures lourdes ou équivoques, et même dans cette correction il n'est pas à conseiller de désigner par un trait à l'encre rouge tout ce qui n'est pas correct. Certaines fautes d'orthographe ou même de style peuvent se découvrir par celui qui les a commises, dès qu'elles sont signalées en marge ou même à la fin de l'exercice. Il ne suffit pas d'indiquer aux élèves ce qui est mal; il faut surtout faire ressortir publiquement ce qui est bien, dans tel cahier: tel passage est ingénieusement imité d'une lecture, telle tournure est habile, tel passage encore révèle un effort réel d'invention de la part d'un élève, voilà ce qu'il convient de mettre en relief et ce qu'il est utile de proposer à l'imitation. Des meilleurs passages de plusieurs élèves, il est facile de former aussi une petite rédaction qui pourra être dictée dans le cahier d'exercices en guise de confirmation: il en restera au moins quelque chose dans l'intelligence et la mémoire de chacun.

Concluons en citant encore un passage du même protocole que plus

 Travaillons sans relâche à nous initier aux nouvelles méthodes; apprenons à nous servir intelligemment du livre de lecture; ne rougissons pas de solliciter les conseils d'un collègue qui réussit; ayons une bonne fois le courage de rompre avec ces leçons sans but, ces assomantes copies, ces interminables exercices qui ne font appel qu'à la routine, ces récitations littérales qui n'apprennent rien à l'enfant, ne disent rien à son intelligence, ne développent aucune de ses facultés.

Chronique scolaire

____-;___;-____

Confédération. — Comme nous l'avons annoncé précédemment, le Congrès international de l'enseignement du dessin s'est ouvert, à Berne, le 2 août, dans la salle du Conseil national. Ce congrès, auquel ont assisté les délégués de 21 Etats, a compté prés d'un millier de participants, venus de tous les points de l'horizon. Le succès en a été complet, grâce à l'activité et au talent d'organisation de notre compatriote M. Léon Genoud, président du bureau, habilement secondé d'ailleurs par M. Boos-Jegher, vice-président, Blom, Fritschi et Davinet.

Le Congrès s'est occupé du rôle éducatif du dessin dans l'enseignement primaire et professionnel et ademandé qu'il figure parmi les branches obligatoires. Il a insisté sur la nécessité d'une loi astreignant les apprentis à fréquenter régulièrement une école professionnelle et à se soumettre à un examen d'apprentissage. On a fondé une fédération internationale, dont les membres payeront 5 fr. de cotisation et se réuniront tous les deux ans. Berne a été désignée comme siège du bureau de la nouvelle fédération et Londres choisie comme lieu du prochain

congrès.

Jeudi, 4 août, dans l'après-midi, environ 500 congressistes sont venus à Fribourg par train spécial. Après avoir visité les curiosités de la ville et assisté au concert d'orgues, une double réception a eu lieu, l'une à l'Hôtel suisse, pour les délégués des Etats et l'autre au restaurant des Grand'Places, pour les délégués des villes et des associations. M. Théraulaz, conseiller d'Etat et M. Ernest Weck, syndic de la ville de Fribourg, ont souhaité la bienvenue aux aimables visiteurs, qui ont vivement remercié le gouvernement et la ville de Fribourg.

Fribourg. — Nous avons reçu les catalogues suivants de

différents établissements d'éducation:

Collège St-Michel, à Fribourg. Cet important établissement se développe rapidement. Il comptait 234 élèves en 1880; cette année le chiffre total de la fréquentation est de 465. Les classes du gymnase rentreront le 4, et celles du Lycée le 10 octobre.

Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg. Elle a été fréquentée en 1903-1904 par 58 élèves; le cours de coupe et de confection a été suivi par 78 jeunes filles; le cours de lingerie par 27 et le cours de cuisine par 70 élèves. La prochaine année scolaire commencera le 28 septembre.

Pensionnat de Ste-Ursule. Cet institut comprend des cours primaires, des cours secondaires et normaux, un cours préparatoire pour les élèves allemandes, un externat gratuit correspondant aux six classes primaires et une école fræbelienne fréquentée à elle seule par 40 élèves. Rentrée des classes 28 septembre.

Ecole secondaire de la Glâne. Elle est divisée en deux cours. Les élèves du cours supérieur ont parcouru, en sortant de cette école, le programme de la 4^{me} classe littéraire. Vingt-huit ins-

criptions pour l'année scolaire 1903-1904.

Pensionnats d'Ingenbohl et du Sacré-Cœur. Les cours ont été suivis par 200 élèves, dont 171 ont fréquenté le Theresianum à Ingenbohl et 29 le Pensionnat français du Sacré Cœur à Estavayer-le-Lac. Ce dernier comprend un cours préparatoire, un cours secondaire et quatre cours normaux. La prochaine année scolaire commencera, à Ingenbohl, le 7 octobre, à Estavayer, le 29 septembre.

Ecole normale de Hauterive. — La clôture des cours de l'Ecole normale a eu lieu le 25 juillet, sous la présidence de M. le Directeur de l'Instruction publique. Durant l'année scolaire, 1903-1904, cette école a été fréquentée par 93 élèves, dont 60 aspirants instituteurs. Depuis l'ouverture de l'établissement, en 1859, ce chiffre d'inscriptions n'a été dépassé qu'une seule fois, en 1865, alors que l'école de Hauterive, poursuivant plu sieurs buts, se trouvait être en même temps une école normale et secondaire, une école de français pour les allemands et un établissement d'exploitation rurale. La réouverture des cours aura lieu le 27 septembre.

Ecole secondaire professionnelle. Cette école a eu 88 ins-

criptions. M. le prof. Wœber, ayant obtenu un congé illimité, a été remplacé par M. Louis Grandgiraud. Les classes s'ouvriront le 4 octobre.

Brevets de capacité. — A teneur d'une décision de la Direction de l'Instruction publique, les examens de capacité de tous les candidats à l'enseignement primaire ont eu lieu, cette année dans une seule et même session, du 26 au 29 juillet. Il s'est présenté à ces épreuves 8 aspirants instituteurs et 23 aspirantes.

La Commission des études a délivré les brevets de capacité

suivants:

I^e DEGRÉ. – M^{lles} Werner, Paula; Gremaud, Louise; M. Pillonel, Gustave; M^{lle} Morard, Georgine; M. Baudère,

Léopold; Mlles Pegurri, Marguerite; Pfulg, Lucie.

II^{me} DEGRÉ. — M. Sansonnens, Joseph; M^{lles} Friedly, Augusta; Golliard, Mélanie; Pfluger, Lucie; Perrucchi, Iva; M. Dévaud, Joseph; M^{lle} Biolley, Léonie; MM. Piller, Oscar; Sauteur, Léon; Equey, Alfred.

III^{me} DEGRÉ — M^{lles} Frælicher, Paula; Soussens, Joséphine; Von der Weid, Hélène; Chiffelle, Emma; Schneider, Joséphine; Mercier, Marie; Trautwein, Marthe; Reichlen, Gabrielle;

M. Passaplan, Lucien.

France. — Le rapport concernant la réforme de l'orthographe va bientôt sortir de presse. Ce rapport, très documenté, est dirigé par M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, au nom de la commission instituée par M. le Ministre de l'Instruction publique. Le travail de M. Meyer sera communiqué à l'Académie. Des pourparlers sont déjà engagés; on croit qu'ils aboutiront à une transaction.

INTÉRÈTS DE LA SOCIÉTÉ

Dans sa séance du 18 juillet écoulé, le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a proposé de mettre à l'étude l'importante question des *mutualités scolaires*.

Vent du midi qui gèle, Vent du nord qui dégèle, Femme qui parle latin, Font mauvaise fin.